



RENCONTRONS-NOUS !

CRÉ@VALLÉE SUD

SIRET : 753 127 398 00026

05 53 45 85 70

AVENUE DE BORIE MARTY

DÉCLARATION D'EXISTENCE :

CONTACT@ADHENIA-FORMATION.FR

24660 NOTRE DAME DE SANILHAC

72 24 01587 24

adhénia formation

SE FORMER TOUT AU LONG DE SA VIE !

WWW.ADHENIA-FORMATION.FR

INFORMATIQUE, TECHNIQUE
ET BUREAUTIQUE

COMMERCE, MARKETING,
COMPTABILITÉ, GESTION

RELATIONS ET
RESSOURCES HUMAINES

DÉVELOPPEMENT
PERSONNEL

SÉCURITÉ ET SANTÉ
AU TRAVAIL

LANGUES
ÉTRANGÈRES

LA DSN ET LE COMPTE DE PÉNIBILITÉ



1 / 2

Soyez acteur de votre parcours de formation et passez à l'action !



Objectifs

- Appréhender la mise en place obligatoire au 1er janvier 2016 de la DSN pour toutes les entreprises.
- Maîtriser la gestion déclarative du compte individuel de pénibilité.

Méthodes pédagogiques et modalités d'évaluation

Apports théoriques alternés avec des exercices pratiques.

Programme

1. LA DSN

- Présentation des phases 1 et phases 2 de la DSN
- Les enjeux de la DSN et la simplification des déclarations sociales
- La transmission dématérialisée des déclarations sociales obligatoires, le support technique, le fichier EDI
- Liste des déclarations périodiques obligatoires supprimés et remplacés par la DSN
- Les déclarations des événements liés à la présence des salariés et leurs suivis (la maladie, les accidents du travail, le congé maternité, le congé paternité)
- Les attestations de salaire pour le calcul des indemnités versées par la Sécurité Sociale
- La re-matérialisation de l'attestation de salaires de l'employeur des salariés quittant l'entreprise



Durée de formation

1 jour soit 7 heures



Public

Comptables, employés(e) du service paie, collaborateurs de direction.



Prérequis

Connaître les fondamentaux de la paie et des déclarations sociales.



Niveau / Certification Obtenue

Attestation de formation et certificat de réalisation.



Type de formation / stage

Présentiel

Intra/Inter/Accompagnement individuel



RENCONTRONS-NOUS !

CRÉ@VALLÉE SUD

SIRET : 753 127 398 00026

05 53 45 85 70

AVENUE DE BORIE MARTY

DÉCLARATION D'EXISTENCE :

CONTACT@ADHENIA-FORMATION.FR 24660 NOTRE DAME DE SANILHAC

72 24 01587 24

adhénia formation

SE FORMER TOUT AU LONG DE SA VIE !

WWW.ADHENIA-FORMATION.FR

INFORMATIQUE, TECHNIQUE
ET BUREAUTIQUE

COMMERCE, MARKETING,
COMPTABILITÉ, GESTION

RELATIONS ET
RESSOURCES HUMAINES

DÉVELOPPEMENT
PERSONNEL

SÉCURITÉ ET SANTÉ
AU TRAVAIL

LANGUES
ÉTRANGÈRES

LA DSN ET LE COMPTE DE PENIBILITE



2 / 2

- Les formalités de radiation des organismes de prévoyance collectives obligatoires
- La portabilité des droits
- Le site net-entreprises.fr et la consultation du tableau de bord
- Le traitement du relevé d'anomalies transmis par les services de l'ACOSS
- L'information obligatoire et individuelle des salariés de l'usage par l'entreprise de la DSN et le droit des salariés à consultation des informations transmises et le cas échéant à rectification.

2. LE COMPTE DE PENIBILITE

- Les risques professionnels et la pénibilité au travail
- Liste des 4 facteurs de pénibilité arrêtés pour 2015 et liste des 6 facteurs prévus pour 2016
- Les modalités de la tenue du compte individuel de pénibilité dans l'entreprise
- Le référentiel de branche des facteurs de pénibilité dans le cadre des accords nationaux (BTP, Transport, etc.)
- La déclaration annuelle à la CNAVTS des salariés exposés
- La cotisation additionnelle obligatoire des entreprises comportant des salariés exposés